

FORMATION DES ÉLUS-ES 2026

FORMULAIRE D'INSCRIPTION

Mme M. **NOM – Prénom :**

Fonction et collectivité :

Tél. (pour joindre rapidement l'élu-e en journée) :

E-mail (pour toute correspondance et envoi des documents) :

Modalités d'inscription : Retourner ce bulletin dûment complété et signé à ipag@unistra.fr

Formation	Date	Choix
Le conseil municipal : organisation, fonctionnement, compétences	18/04/2026	
Le statut de l'élu	23/05/2026	
L'intercommunalité : organisation et fonctionnement des communautés de communes	06/06/2026	
Responsabilité de la commune et responsabilité des élus	13/06/2026	
Les pouvoirs de police du maire	03/10/2026	
Notions juridiques de base en matière d'urbanisme et d'aménagement	04/07/2026	
Les communes et les intercommunalités et la transition écologique	26/09/2026	
Utiliser l'intelligence artificielle au sein de sa collectivité	14/11/2026	
Lire et comprendre le budget communal	12/09/2026	
Les emprunts locaux et la gestion optimale de la dette	07/11/2026	
Chercher et gérer des subventions en fonction de ses projets	21/11/2026	
La fiscalité locale	05/12/2026	
Maîtriser la commande publique (petites et moyennes communes)	20/06/2026	
Manager les agents-es, les principes de la gestion des ressources humaines dans les collectivités territoriales	13/06/2026	
Structurer la collectivité pour mettre en œuvre son projet de mandat	19/09/2026	
Se positionner, donner du sens et installer une coopération efficace (6h)	27/06/2026	
Incarner et affirmer sa position au sein d'un groupe d'élu(e)s (6h)	10/10/2026	
Être élu local et prendre la parole en public : de l'auto-perception à la présentation de soi (6h)	28/11/2026	

Maximum 15 personnes par séance.

Pour plus d'information, contactez-nous : ipag@unistra.fr ou 03 68 85 81 54

Tarif :

- **135 €** par élu-e et par séance (durée de **4h**)
- **200 €** par élu-e et par séance (durée de **6h**)

Prise en charge :

- **Soit par la Caisse des dépôts et consignations (CDC)** via le DIF Élus.
Les demandes de financement DIF doivent être effectuées en ligne sur la plateforme « [Mon compte élu](#) », gérée par la CDC : <https://www.moncompteformation.gouv.fr/>
- **Soit par votre commune**, en envoyant à l'IPAG le bulletin d'inscription accompagné d'un bon de commande (un BC = une formation)

L'élu-e s'engage à participer aux formations auxquelles il ou elle est inscrit-e. En cas d'empêchement, l'élu-e ou la commune doit informer l'IPAG dès que possible (ipag@unistra.fr). Si le désistement se fait après l'envoi de la convocation, un forfait de 40 € par demi-journée d'absence sera facturé pour couvrir les frais de gestion du dossier.

Fait le :

Signature de l'élu-e